a été le premier Esquimau à faire partie du Conseil territorial. S'il a été élu, c'est que l'on voulait surtout prouver que les Esquimaux avaient un rôle à jouer. On reconnaissait leur culture, mais aussi le fait que, partie intégrante des Territoires du Nord-Ouest, ils doivent y participer à tout le processus politique.

Que s'est-il passé ensuite? Peu après, Simone Michael a été élue. Voilà qui est dans l'ordre des choses. Il y a quelques années, j'ai encouragé avec d'autres le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien—l'honorable Arthur Laing, à l'époque—à nommer un Indien au Conseil des Territoires du Nord-Ouest. Je crois avoir été utile d'une certaine façon, en aidant le député des Territoires du Nord-Ouest, qui avait les mêmes idées.

M. Nielsen: Il n'a pas d'idées.

M. Baldwin: Il a besoin d'aide.

M. Marchand: Non, il se débrouille assez bien. Et que s'est-il passé depuis? Deux indigènes, un Indien et un Métis, ont été élus au Conseil des Territoires du Nord-Ouest. C'est un grand pas de franchi dans la participation des indigènes à l'électorat et au gouvernement des Territoires. C'est très bien ainsi. J'ai parlé de beaucoup de choses avec les indigènes des Territoires du Nord-Ouest, et notamment des réserves. Fait à noter, beaucoup d'entre eux ne veulent pas de réserves. Ils cherchent une autre solution mieux adaptée aux temps actuels. Je ne préconise pas la création de réserves. Vraiment, je ne propose pas cela comme une façon de régler dans les territoires du Nord-Ouest la partie des traités n° 8 et 11 qui portent sur les terres.

Un des chefs nommés membres du Conseil a fait une autre observation fort significative. Selon lui, il se peut que plus le règlement de cette partie du traité se fera attendre, le mieux ses gens seront partagés, car nombreux sont ceux qui ne comprennent rien à la chose. Peut-être qu'à mesure que beaucoup plus de leurs jeunes iront se faire instruire et deviendront les chefs de leur communauté, leurs populations seront en meilleure position dans 10 ou 15 ans pour comprendre la situation et obtenir un juste règlement pour les Indiens, de telle sorte qu'ils puissent jouir d'un avenir meilleur que ce que leurs aïeux ont connu dans le passé.

Le député de Peace River (M. Baldwin) m'a vivement intéressé quand il a dit que le Livre blanc sur les affaires indiennes était un début désastreux. Cette affirmation marque un changement d'opinion sous plusieurs aspects, car lorsque le Livre blanc fut annoncé, le 25 juin 1969, son parti était des plus heureux de l'initiative. J'aimerais vous citer quelques paroles du député de Peace River à cette occasion:

Monsieur l'Orateur, je remercie le ministre d'avoir eu l'amabilité de me prévenir en temps raisonnable qu'il ferait une déclaration et de m'envoyer avec cet avis, le texte de celle-ci. J'espère que cela m'autorise à répondre en m'en tenant à l'injonction que Votre Honneur a faite l'autre jour.

Je remercie le ministre de sa déclaration qui éveille pour moi des échos. Je me rappelle que durant les dernières années du régime du très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker), un comité conjoint a étudié cette question. Le rapport de ce comité traitait des changements qui s'opéraient parmi les Indiens du Canada. Bon nombre des pensées que le ministre a exprimées partent d'un bon sentiment et viennent corroborer les concepts du rapport.

Nous nous réjouissons de la déclaration du ministre, qui équivaut à une acceptation des nombreuses propositions que les Indiens n'ont jamais cessé de formuler, ainsi que ceux qui ont œuvré en leur nom au sein de ce parti et ailleurs.

Voilà qui indique que le parti en question a accepté cette politique cette fois-là. J'avais alors certaines appréhensions à son sujet car, sachant comment la communauté indienne réagirait, je trouvais que certains de ses points manquaient totalement de réalisme. Mais rétrospectivement, je crois que c'est probablement ce qui pouvait arriver de mieux à la communauté indienne. Plus que jamais auparavant, les Indiens discutent de l'avenir qu'ils souhaitent. Ces discussions se poursuivent dans les Territoires du Yukon et du Nord-Ouest et dans le Canada entier. C'est une bonne chose. Très souvent par le passé, on a imposé aux Indiens une politique et il leur a fallu s'en accommoder. Je félicite le gouvernement d'envisager la question sous ce nouveau jour. Il a raison car si l'on doit établir une politique à l'usage des Indiens, il faut que ceux-ci participent à son élaboration. J'espère qu'on ne tardera pas à voir clairement l'orientation qu'elle va prendre. J'espère aussi que le gouvernement fédéral, les Indiens et peut-être les gouvernements des provinces en cause parviendront bientôt à rallier l'unanimité car un certain nombre de mesures législatives s'imposent.

L'actuelle loi sur les Indiens est très restrictive. Elle est désuète et doit être amendée de façon à correspondre aux besoins des Indiens dans notre monde moderne. Les Indiens du Canada vivent depuis plusieurs années dans des conditions très pénibles. Nous le savons tous. Toutefois, à l'extrémité supérieure de leur échelle sociale, il s'en trouve de très progressistes et parfaitement capables d'assumer la responsabilité d'administrer leurs propres affaires et leurs propres agglomérations. On doit leur en offrir l'occasion. J'ai toujours pensé qu'une nouvelle loi devrait se fonder sur des possibilités d'avancement. La législation devrait reconnaître que les Indiens peuvent évoluer aussi rapidement qu'ils le désirent.

Au cours d'un récent voyage en Nouvelle-Zélande et en Australie, j'ai eu des entretiens très intéressants avec les Maoris. Il existe là-bas un système en vertu duquel on réserve quatre sièges au Parlement pour des députés Maoris représentant le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest. On a parfois prôné ce système au Canada, mais je ne l'accepte pas. Ce serait rétrograder que de l'adopter maintenant. La Chambre des communes ne doit jamais devenir un endroit où on reconnaît un statut spécial à un groupe quelconque. Tous ceux qui y entrent doivent avoir été élus de la même façon. En revanche, le système des Maoris a donné d'excellents résultats. Les gens avec qui nous avons parlé nous ont dit que leur niveau de vie actuel est dû à leur participation à la vie et à l'admi-